

INGÉNIERIE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS

cpnr

les écoles supérieures

ES

c'est **QUOI ?**

La formation supérieure en systèmes industriels est **HAUTEMENT RECONNUE** et me permet de me spécialiser dans la **MAITRISE DE L'AUTOMATISATION**. Grâce à l'acquisition d'une solide base de **CONNAISSANCES** et **D'EXPÉRIENCES**, je suis à même de relever avec succès les défis d'aujourd'hui proposés par **L'INDUSTRIE 4.0**.

Partie prenante à la mise en place de l'usine du futur, je peux être en charge de la **CONCEPTION**, de la **PROGRAMMATION**, de la **MISE EN SERVICE** ou du **DÉPANNAGE** de systèmes de **SUPERVISION** et de **COMMANDES AUTOMATISÉES**. De plus, l'**INGÉNIERIE DE VENTE**, la **GESTION DE PROJET**, la **DOCUMENTATION** ou encore la **FORMATION** font aussi partie de ma palette d'activités.

modules de **FORMATION**

MODULES SPÉCIFIQUES

- ◆ Conception mécanique et électrique (CAO)
- ◆ Techniques d'automatisme
- ◆ Instrumentation
- ◆ Électrotechnique
- ◆ Électronique
- ◆ Pneumatique
- ◆ Gestion de projets
- ◆ Informatique industrielle
- ◆ Programmation PLC
- ◆ Interface homme-machine (IHM)
- ◆ Robotique
- ◆ Système d'axe (motion)
- ◆ Communication industrielle
- ◆ Régulation
- ◆ Safety
- ◆ Système de vision

CONNAISSANCES FONDAMENTALES

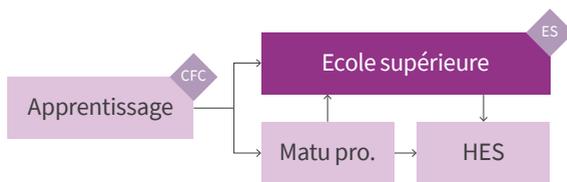
- ◆ Français
- ◆ Anglais technique
- ◆ Mathématiques
- ◆ Physique
- ◆ Economie
- ◆ Gestion d'entreprise

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- ◆ Stage en entreprise (au moins 9 semaines)
- ◆ Travail de diplôme (6 semaines)



LIEU DE FORMATION Yverdon-les-Bains



Modules	1 ^{re} année
Modules	
Modules	2 ^e année
Stage	
Diplôme	

conditions d'**ADMISSION**

CFC OU MÉTIER APPARENTÉ

- ♦ Automaticien·ne
- ♦ Polymécanicien·ne
- ♦ Electricien·ne
- ♦ Micromécanicien·ne
- ♦ Mécatronicien·ne d'automobiles

** D'autres CFC sont également admissibles dans cette filière.*

Notre site internet fournit toutes les informations relatives à l'admission (procédure, date d'ouverture des inscriptions, délais, etc.)

COÛT de la formation

INSCRIPTION ÉCOLAGE

→ **CHF 150.-**
→ **CHF 720.-/année**

Remarques :

- ♦ Une assurance accident individuelle est requise.
- ♦ Les ouvrages et supports de cours ne sont pas compris dans ce prix.
- ♦ Des frais pour les activités extra-scolaires peuvent être facturés en sus.

cpnv



www.cpnv.ch
cpnv@vd.ch